



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des internes - réforme du 3ème cycle de médecine

Question écrite n° 26921

Texte de la question

M. Jean-Charles Larssonneur interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des internes en médecine. L'hôpital public est confronté à des difficultés structurelles qui résultent d'une contrainte budgétaire, de la perte d'attractivité des métiers de l'hôpital et de l'insuffisance des investissements dans les équipements. Des réponses structurelles ont déjà été apportées par le plan « ma santé 2022 » et la loi d'organisation et de transformation du système de santé. En outre, consécutivement à la lettre de 1 000 médecins hospitaliers dénonçant « l'insuffisance » des moyens débloqués ces derniers mois, de nouvelles solutions ont été mises en œuvre : de nouvelles primes dès le mois de janvier 2020 pour les équipes soignantes et la reprise de la dette. Néanmoins, les internes en médecine s'inquiètent toujours de l'absence de décompte du temps de travail et de contrat de travail en internat. Il l'interroge donc sur le contenu de la réforme du 3e cycle de médecine.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Larssonneur](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26921

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2020](#), page 1395

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)